**Peut-on pardonner sans oublier ?**

« *On peut pardonner, mais oublier, c’est impossible* ».

Ces quelques mots d’Honoré de Balzac pourraient constituer le point de départ de notre réflexion. Point de départ seulement. Balzac, en effet, associe les deux notions. Mais, plus que cela, je vous l’affirme, elles sont intimement liées.

Si la religion catholique, dans l’imaginaire collectif, a contribué à associer pardon et oubli (Dieu pardonne la faute, le coupable est lavé de ses péchés qui, du même coup, sont oubliés), le champ de la notion de pardon ne s’est élargi que très tard… On l’évoque aujourd’hui dans la morale, la psychologie, la philosophie, la psychanalyse, la justice… Et dans la foulée, le pardon est devenu cheminement personnel constitué d’une multitude d’étapes entrant en lien avec le travail de mémoire…

Je vais vous démontrer, dans le court laps de temps qui m’est imparti, que c’est le fait de ne pas oublier qui donne du sens au pardon, que pardonner c’est ne pas oublier, c’est se mettre face à la faute dont on est l’auteur ou la victime sans la mettre dans un tiroir dont on jetterait la clé, c’est prendre cette décision extrêmement difficile de pardonner pour grandir, mûrir, avancer… et surtout, tout simplement, pour continuer à vivre.

Selon le *Petit Robert*, le mot « pardon » signifie « *tenir une offense pour non avenue, ne pas en garder de ressentiment, renoncer à en tirer vengeance, oublier, passer l’éponge* ». Quant au sens du verbe oublier, il renvoie à « *ne pas se souvenir* ». Oublier relève de la mémoire. On se surprend également à découvrir dans ses synonymes le verbe « pardonner ». Les deux concepts renvoient donc chacun l’un à l’autre. Pardon et oubli, dans l’inconscient collectif et dans la mémoire commune, fonctionnent de pair. Je ne remets pas en cause l’interaction qui existe entre les deux concepts mais bien leur analogie, qui, vous l’aurez compris, ne correspond nullement à la thèse défendue aujourd’hui… En effet, il ne s’agit en aucun cas de synonymes puisque pardonner, c’est justement ne pas oublier, c’est se souvenir.

Si vous vous interrogez chacun sur cette notion de pardon, un des premiers exemples qui vous viendra probablement à l’esprit et qui nous a tous déjà interpellés de la cour de récréation aux réunions de travail, en passant par les bancs de l’université, c’est celui de l’humiliation. Pourriez-vous accorder votre pardon à la personne qui vous a publiquement humilié sans oublier ce qu’elle vous a fait ? Le plus simple serait certainement d’effacer ce souvenir douloureux en remettant les comptes à zéro comme si rien ne s’était passé. Mais voilà… Votre mémoire, vous ne la contrôlez pas. Certes, vous pouvez décider de minimiser, de dédramatiser, de trouver des circonstances atténuantes, de moins y penser,… Néanmoins, l’intention ne suffira certainement pas !

Le constat serait donc le suivant : l’oubli, tributaire de l’inconscient, ne relèverait *a priori* pas d’une décision, à l’inverse du pardon…! En reprenant notre exemple, vous pourrez peut-être réussir à pardonner à la personne qui vous a humilié, mais en aucun cas ce souvenir ne s’effacera, au mieux il s’estompera.

Ce serait beau que votre mémoire décide d’oublier ce qui vous gêne, de zapper l’événement douloureux pour vous permettre de pardonner… L’oubli prendrait alors les rênes et ce serait certainement plus confortable… Mais s’agit-il encore de pardon ? Non, je ne le pense pas ; j’ai l’intime conviction que l’homme se nourrit des épreuves qu’il traverse, et ainsi, pour exprimer son humanité, c’est imprégné du souvenir douloureux qu’il accordera le pardon…

Pour avoir un sens, le pardon doit intervenir lorsque la mémoire de la blessure est encore vivante… Chacun d’entre vous s’est un jour disputé avec un proche en se jurant de ne plus jamais le revoir. Pourtant, vous avez fini par lui pardonner. C’est justement parce que vous vous souveniez de cette altercation que vous avez pu en discuter, y réfléchir, et finalement pardonner. Si vous deviez maintenant refaire cette démarche, vous auriez oublié cet événement et il ne serait même plus question de pardon.

Poussons plus loin notre démonstration : le pardon, c’est aussi « apprendre à vivre avec le souvenir douloureux », sans désir de vengeance, sans haine ou esprit de revanche, comme nous le montrent trop souvent certains films américains… cantonnant l’homme dans un comportement mortifère… qui s’enracine dans la rancune et nous place dans un cycle sans fin, sans volonté de sortir de ce cercle vicieux.

Aucun d’entre vous ne me contredira si je vous dis que pardonner est un processus long et difficile… Imaginez un jour qu’un homme sous l’emprise de l’alcool renverse avec son véhicule votre enfant qui joue dans la rue… Allez-vous lui pardonner ? Pas dans l’immédiat en tout cas ! Vous allez certainement passer par la colère, la rancœur, peut-être même par le désir de vengeance… Puis un jour, presque malgré vous, vous souhaiterez retrouver des instants de bonheur, profiter du quotidien,… Vous comprendrez alors que pour avancer et continuer à vivre, il est nécessaire de cheminer vers le pardon. Pour parvenir à accorder ce pardon, il faudra que le souvenir de cet événement tragique soit encore tenace et que vous acceptiez la situation, si difficile soit-elle… Il s’agit de votre responsabilité d’homme qui vous permettra de ne pas vous figer dans la position de victime, et d’être plus fort que la faute commise. C’est la raison pour laquelle pardonner sans oublier manifeste la volonté de vivre, d’aller de l’avant, de s’ouvrir à de nouveaux horizons,… Ne pas oublier, se souvenir, c’est savoir que la faute existe, que sa gravité est là, qu’elle laissera des traces, pour toujours peut-être. Mais ce savoir n’empêche pas de se comporter en homme. Pardonner, c’est faire preuve d’humanité.

Allons plus loin, comme le dit le philosophe Vladimir Jankélévitch à propos de l’Holocauste, « *pardonner n’est pas naturel* »… demandant à celui qui l’accorde un effort parfois « surhumain », tant la faute commise est grave… Ce même philosophe ajoute à cet égard que… « *le pardon est mort dans les camps de la mort* ». En suivant cette analyse, le pardon ne resterait que pure définition, la douleur de l’humiliation restant logée au plus profond des entrailles à jamais. Toutefois, ainsi que le philosophe Paul Ricœur nous le rappelle : « *Le pardon est la seule démarche qui soit capable de rouvrir la mémoire sans pour autant susciter le ressentiment et le désir de vengeance* ». En effet le pardon n’a certainement pas pour objectif, ni de nourrir la plaie ni de gommer le souvenir… Il est là pour envisager l’avenir autrement, il devient ainsi à la fois travail de mémoire et nécessité publique, telle une obligation collective pour les générations futures. Ainsi, le pardon, parce qu’il est lié à l’absence d’oubli, grandit l’homme !

Au regard des exemples qui ont été évoqués, une conclusion s’impose : pardonner, ce n’est pas oublier la faute, mais bien la dette liée à la faute elle-même. A cela, vous l’aurez compris, je crois profondément :

🡺 pardonner et non laisser place au désir de revanche ou de vengeance,

🡺 pardonner sans attendre réparation ou repentance,

🡺 pardonner en se souvenant du long cheminement parcouru…

Pardonner, ce n’est pas oublier, ce n’est pas non plus châtier ou punir, c’est savoir que rien ne sera certainement plus jamais comme avant, que la trace et la blessure resteront, mais que, loin de constituer des freins, elles nous mettent face à notre responsabilité…

Je terminerai par cette phrase de Sarah Bernhardt, comédienne française du 19e siècle, qui résume pleinement la teneur de mon propos : « *Il faut pardonner beaucoup et ne jamais oublier que le pardon ne peut entraîner l’oubli* ». Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, j’espère que vous me pardonnerez d’avoir pris quelques minutes de votre temps mais n’oublierez pas ma prestation !

Jean-Baptiste PIETTE